

Lyon, le 3 juin 2021

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

INCLUSION ET MÉDIATION NUMÉRIQUE : LA MÉTROPOLE DE LYON INVESTIT 1.4 MILLIONS D'EUROS POUR ACCOMPAGNER LES PUBLICS EN DIFFICULTÉ

Consciente de l'enjeu majeur que constitue l'inclusion au numérique pour les personnes qui n'ont pas ou peu d'équipements, de formation ou d'accompagnement dans ce domaine, la Métropole de Lyon vient de voter lors de la commission permanente du 31 mai un investissement de 1.4 millions d'euros, portant à près de 2 millions d'euros son effort en faveur de l'inclusion et de la médiation numérique. Pour accompagner les personnes les plus éloignées du numérique et de ses usages, la Métropole engage un plan d'actions inédit intitulé « Médiation numérique ». En parallèle, elle soutient financièrement de nombreux acteurs œuvrant en faveur de l'inclusion numérique sur le territoire.

« A l'heure où le numérique est essentiel pour travailler, se cultiver ou se former, près de 13 millions de Français ont des difficultés à s'équiper ou à utiliser les outils informatiques pour accéder aux services numériques du quotidien. Cette inégalité numérique vient s'ajouter aux inégalités de richesses et d'opportunités que la crise a creusées. En tant que chef de file de l'insertion et de la solidarité, la Métropole a la responsabilité de faciliter l'accès effectif au numérique à tous ses habitants » souligne **Emeline Baume, vice-présidente à la Métropole de Lyon déléguée à l'Économie, à l'Emploi, au Commerce, au Numérique et à la Commande publique.**

Ce plan « Médiation et Inclusion Numériques » est inédit et répond à 3 objectifs prioritaires :

1/ Développer des actions directes auprès des métropolitaines et métropolitains

- **Avec 50 conseillers numériques déployés sur tout le territoire.** Dans le cadre de l'accord de relance avec l'État, la Métropole et ses partenaires (Maison Métropolitaine d'Insertion pour l'Emploi, communes, associations locales etc.) ont lancé le recrutement de ces conseillers numériques. Ils ont pour mission d'accompagner les publics les plus éloignés à devenir autonomes avec les outils numériques du quotidien pour apprendre à échanger avec leurs proches, faire leur CV, suivre la scolarité de leurs enfants en ligne, maîtriser leurs données personnelles etc. Un forum de recrutement de ces conseillers aura lieu fin juin.
- **L'expérimentation du dispositif innovant « Pass numérique »**, permettant à 5 000 bénéficiaires sur 2 ans de se former au numérique dans des lieux dédiés.
- **La mise à disposition de kits inclusifs (équipements numériques et formation aux usages) pour les collégiens et les personnes en insertion.** Ce marché permettra d'équiper et de former près de 160 familles dont les collégiens sont éloignés du numérique ainsi que des personnes en insertion professionnelle (bénéficiaires RSA, demandeurs d'emploi) dans le cadre de leur retour à l'emploi. Ceux-ci bénéficieront de 60 heures de formation aux outils numériques et d'une maintenance informatique de 2 ans.
- **Une aide à l'équipement numérique et connexion (clé 4G) des étudiants d'un montant de 500 000 euros** attribuée le 15 mars dernier.

Service Presse Métropole de Lyon :

Magali Desongins – mdesongins@grandlyon.com

04 26 99 36 80 / 06 69 33 08 90

- **Des outils numériques métropolitains inclusifs et responsables pour faciliter l'accès aux droits.** La Métropole développe quatre nouveaux outils : *Mes Papiers*, une application qui simplifie la sauvegarde de documents administratifs grâce à un portefeuille électronique, *Mes aides*, un service qui facilite les demandes d'aides sociales des usagers exclus du numérique, *Pilote (mon parcours social)*, destiné aux usagers des Maisons de la Métropole pour simplifier et suivre en ligne leurs démarches et *Interpretable*, qui permet d'améliorer la communication entre un médecin et un patient qui ne parle pas la même langue dans le cadre d'un échange médical avec des enfants en bas âge.

2/ Soutenir et développer des actions auprès des professionnels de la médiation numérique

- **La création et l'animation du réseau d'inclusion numérique Rés'IN** permettant la mise en relation et l'outillage des acteurs du territoire. Cette plateforme offrira de nombreux outils (annuaire et cartographie des lieux de médiation numériques et de leurs offres sur le territoire) et des ressources partagées entre les professionnels (actualités, appels à projet, bonnes pratiques, bourse d'échanges).
- **La coordination et le renforcement du soutien aux acteurs de la médiation numérique.** La Métropole de Lyon soutient l'association Fréquence Écoles pour son programme d'actions 2021-2023. Cette dernière accompagne depuis 20 ans les jeunes, les familles et les professionnels socio-éducatifs dans l'évolution des usages du numérique à travers de nombreuses activités et événements tels que le rendez-vous annuel « Super Demain ». La Métropole soutient également l'association LDigital qui œuvre en faveur de la reconversion des femmes vers les métiers du numérique que ce soit par des parcours de formation ou la promotion de la mixité de ces métiers dès le collège.
- **Développer l'offre d'accompagnement du public éloigné en zone dite « blanche »,** en garantissant une couverture globale des lieux d'accompagnement numérique sur l'ensemble du territoire.

3/ Former les agents métropolitains au numérique et à ses enjeux

- **Le soutien à la formation et à l'outillage des aidants numériques** du territoire. Les agents des Maisons de la Métropole en lien avec le public seront formés spécifiquement sur l'identification, la posture et l'accompagnement des publics en situation de fragilité numérique.
- **L'inclusion numérique des agents métropolitains** via des formations dédiées. La formation de 80 agents de la collectivité par un outil et une méthode innovante d'apprentissage à distance (dites « Tinycoaching ») a d'ores et déjà été réalisée afin d'évaluer leur niveau de maîtrise des connaissances et de compétences numériques.

Service Presse Métropole de Lyon :

Magali Desongins – mdesongins@grandlyon.com

04 26 99 36 80 / 06 69 33 08 90